

28 oct 2022 -13:58

## Une plateforme nationale pour s'engager en faveur de la biodiversité

Ce 28 octobre 2022, la Belgian Biodiversity Alliance est officiellement créée et lance sa plateforme web à destination de tous les acteurs privés et publics en Belgique qui souhaitent aider dans la lutte contre la perte de biodiversité. Comment ? Grâce à la prise d'engagements volontaires. L'Alliance compte rassembler toutes celles et ceux qui mènent des actions de protection, de restauration et d'utilisation durable de la biodiversité.

### Pour plus de biodiversité dans nos activités quotidiennes

Concrètement, des citoyens, des organisations, des communes, ou des entreprises qui, par exemple, aménagent des espaces dédiés à la faune et la flore ou décident de prendre en compte la biodiversité dans leurs modes de consommation et/ou de production, pourront témoigner de leur(s) initiative(s) sur la plateforme [www.biodiversity-alliance.be](http://www.biodiversity-alliance.be). Cela permettra de donner une meilleure visibilité aux efforts concrets déjà mis en place et à venir. La plateforme servira aussi d'exemple et d'inspiration à tous ceux qui souhaitent s'impliquer à petite, moyenne ou grande échelle.

Mais surtout, elle permettra de faire état de la situation actuelle, des progrès réalisés et encore à faire en matière de biodiversité. Chaque initiative devra répondre à au moins un des 10 objectifs définis par l'Alliance. Ces objectifs, décrits sur la plateforme, sont répartis en deux axes:

1. Renforcer le réseau bleu-vert et écologique, dans et autour des communes et des villes : la Belgique est un pays très densément peuplé, très urbanisé et traversé par de nombreuses routes, voies ferrées, etc. Les espaces de vie des animaux et des plantes sont réduits et peu connectés entre eux. Cela pose des problèmes aux espèces pour se nourrir, se déplacer s'abriter ou encore se reproduire.
2. Promouvoir une production et consommation durable et respectueuse de la biodiversité : la Belgique a une forte empreinte écologique, due notamment à ses importations et à ses modes de production (élevage industriel, agriculture intensive,...). Cela provoque une importante dégradation des écosystèmes et nuit à de nombreux animaux et plantes sauvages.

### Des objectifs chiffrés pour une biodiversité en meilleure santé

Les objectifs pour 2030 ont été établis en partenariat avec divers experts scientifiques. Chaque objectif correspond à une valeur à atteindre pour améliorer l'état de la biodiversité dans et hors de nos frontières. Il sera ainsi possible de mesurer les résultats atteints grâce aux engagements définis, par exemple, en termes de surface aménagée favorablement à la biodiversité (prairies, forêts, haies, talus,...), ou de tonnes de matières premières (métaux, bois, aliments,...) économisées ou produites dans des conditions favorables à la biodiversité.

Après une phase pilote d'une année, le projet sera évalué.

La Belgian Biodiversity Alliance, c'est qui ?

La Belgian Biodiversity Alliance est un partenariat public-privé inclusif qui rassemble des partenaires d'horizons très différents : universités, ONG, fédérations, administrations, etc. Leur rôle est à la fois de soutenir le fonctionnement de l'Alliance, et d'aider dans son développement en encourageant leurs réseaux à passer à l'action. Parmi ceux-ci, on trouve par exemple l'institut Jane Goodall, l'Université d'Hasselt, Embuild Vlaanderen, l'Institut flamand de recherche sur la nature et la forêt (Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, INBO), la direction générale Environnement du SPF Santé publique, Bruxelles Environnement, le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement dont le département de la nature et des forêts (DNF), ou encore l'Agence pour la nature et les forêts (Agentschap voor Natuur en Bos (ANB)).

La Belgian Biodiversity Alliance s'appuie également sur le soutien et l'engagement concret des ministres fédéraux et régionaux belges compétents qui veulent apporter une réponse positive à la perte globale de biodiversité. Ils souhaitent ainsi encourager toute la société à passer à l'action, reconnaître les efforts existants et faciliter ceux à venir :

*« Le lancement de la Belgian Biodiversity Alliance démontre l'engagement actif de notre pays en faveur de la biodiversité. Nous soutenons cette initiative et y participons au travers de nos projets de protection, de restauration et de régulation de l'utilisation des ressources naturelles. En décembre 2022, la Belgique participera activement à la définition d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité lors de la COP15 à Montréal. Nous souhaitons une coopération ambitieuse avec l'ensemble de la société belge dans sa mise en œuvre, pour donner à la biodiversité la place qu'elle mérite dans nos activités quotidiennes. L'Alliance constitue un premier pas dans ce sens. »*

Contribution aux objectifs de biodiversité globaux pour 2030

L'Alliance et sa plateforme web sont lancées dans un contexte très important : du 7 au 19 décembre 2022 aura lieu la 15<sup>ième</sup> Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (COP15) à Montréal. La conférence des Nations unies sur la biodiversité réunira les gouvernements du monde entier pour convenir d'un cadre mondial pour la biodiversité et d'une nouvelle série d'objectifs en la matière pour la prochaine décennie.

Contacts pour la presse

Région Bruxelles-Capitale, Pascale Hourman, Bruxelles Environnement, porte-parole : 0490/52.37.89, [phourman@environnement.brussels](mailto:phourman@environnement.brussels)

Région wallonne : Nicolas Yernaux, Service Public de Wallonie, porte-parole : 0486/95.99.40, [nicolas.yernaux@spw.wallonie.be](mailto:nicolas.yernaux@spw.wallonie.be)

Vlaams Overheid, Ann Heylens, Departement Omgeving, woordvoerder : 0473/34.45.33, [ann.heykens@vlaanderen.be](mailto:ann.heykens@vlaanderen.be)

Etat fédéral, Vinciane Charlier, SPF Santé publique, porte-parole : 0475/93.92.71,  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)